

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2023

Modification du contrat de gestion entre l'État et skeyes

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal approuvant la onzième modification du troisième contrat de gestion entre l'État et skeyes dans le cadre du soutien au contrôle aérien ukrainien.

Les modifications du troisième contrat de gestion comprennent une contribution au fonds de solidarité volontaire d'Eurocontrol.

La Belgique participe à l'aide apportée à l'Ukraine et la Moldavie à concurrence d'un montant de 992 245,00 euros versé au Fonds de solidarité au sein d'Eurocontrol. Les deux États sont actuellement dans l'incapacité de fournir des services de navigation aérienne et ne disposent pas des recettes nécessaires pour couvrir les coûts de personnel et de formation nécessaires à l'état de préparation opérationnelle lorsque le trafic aérien reprendra. Un fonds de solidarité au sein d'Eurocontrol doit permettre de couvrir ces coûts pour 2022 et 2023 pour un montant total de 46,5 millions d'euros.

Conformément à la répartition de la provision interdépartementale « Ukraine », 500.000 euros seront alloués à skeyes pour compenser l'incidence financière de la contribution de la Belgique au Fonds Eurocontrol de solidarité pour l'Ukraine et la Moldavie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole (FR)
+32 478 34 23 77
pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be